

Réf: Dossier N° 143719

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAYANE CONCEPT ARTISANAL » en abrégé « MCA »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera faya, Lot
24, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAYANE CONCEPT ARTISANAL » en
abrégé « MCA »

Objet : la création et la décoration artistique, la composition florale et la production personnalisée.

-La réalisation des opérations techniques d'aménagement et d'entretien des espaces verts (parcs, jardins etc.) mais aussi les terrains de sport ou de bordures de voies.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 8,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (80,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera faya, Lot
24, Ilot 13

Dirigeant(s) : Mlle DAHOUEZ BLANDINE-ANDREE AYA MARIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08987 du 11/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44900/GTCA/RC/2022 du 11/10/2022

